

Affaire suivie par :
Clémentine Kopp, directrice
Tél : 04 67 86 68 08
Mél : ce.0340640l@ac-
montpellier.fr
Rue du Thym
34160 Restinclières

Procès-verbal du conseil d'école n°3
Mardi 23 juin 2026

PRÉSENCES

Équipe enseignante

Mme COUMANS, adjointe
Mme GARDEAU, adjointe
Mme CAVALIER, adjointe
Mme BLAQUIERE, adjointe
Mme CARRERAS, adjointe
Mme DAYET, adjointe
Mme PAECH, adjointe
Mme MARTEL, adjointe
Mme ROQUES-MEYNIER,
adjointe
Mme FERARY, adjointe
Mme GAY, adjointe
Mme KOPP, directrice
M. GEYNET, adjoint
Mme ROUXEL, adjointe TRS
M. VIDAL, Titulaire remplaçant

Représentants de la mairie

M. LECERF, Maire
Mme BERTON, chargée des
affaires scolaires.
Mme GUYOTOT, DGS.

Représentants des
parents d'élèves

Mme REYNAUD,
titulaire
Mme GURZONI, titulaire
Mme GERFAUD-
VALENTIN, titulaire
Mme VERON, titulaire
M. VILLAC, titulaire
Mme ENDELIN, titulaire
Mme TUDELA, titulaire
Mme LAUR, titulaire
Mme HOCINE, titulaire

Présents invités : M. DRUT, responsable périscolaire, Mme TAULELLE future adjointe

Absents : M. BALAZUN, Maire, M. BARBIER, titulaire remplaçant, Mme GUYON-VENET, titulaire remplaçante, Mme PORTALIER, adjointe

INTRODUCTION

- Présentation des membres
- Désignation du secrétaire de séance : Mme CAVALIER

1. VIE SCOLAIRE

Mouvement du personnel

Mme GAY occupera un poste en maternelle.

Mme PAECH, Mme CAVALIER, M. GEYNET et M. DEYNES quittent l'établissement.

Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Mme BERNARD, Mme TAULELLE et Mme ARNOLD rejoignent l'équipe, nous leur souhaitons la bienvenue.

Horaires et lieux d'accueil de l'école

Les élèves de maternelle rentreront du côté de la rue du Thym.

Les élèves d'élémentaire rentreront par le grand portail, du côté de la salle des Arbousiers.

Si une classe de GS-CP est maintenue, celle-ci aura les mêmes horaires et la même entrée que les classes de maternelle.

Horaires MATERNELLE (hors COVID)	
Lundi, mardi,	9h00 – 12h00
jeudi, vendredi	14h00 – 17h00
Les élèves de maternelle entrent dix minutes avant les horaires indiqués ci-dessus.	
Horaires ELEMENTAIRE (hors COVID)	
Lundi, mardi,	8h50 – 11h50
jeudi, vendredi	13h50 – 16h50
Les élèves entrent dix minutes avant les horaires indiqués ci-dessus.	

Effectifs et structure pédagogique

Si les départs annoncés à l'école se confirment, les effectifs provisoires pour l'an prochain seraient les suivants :

- 34 PS – 40 MS – 43 GS – 51 CP – 43 CE1 – 45 CE2 – 37 CM1 – 41 CM2.
- 117 élèves en maternelle
- 217 élèves en élémentaire

Le total serait de 334 élèves (325 élèves inscrits à la même période l'an dernier, 331 élèves actuellement scolarisés).

La tendance est à une légère augmentation des effectifs.

La structure pédagogique ne sera définitive que le 31 août, en fonction des départs et des arrivées de l'été.

Listes de classes

Les listes de classes seront définitives le lundi 31 août. La directrice propose aux représentants des parents d'élèves de tenir une permanence entre 17h00 et 19h00.

En effet, dans un souci de respect et de protection des données personnelles, les listes ne seront pas affichées à l'extérieur de l'établissement.

Les représentants des parents d'élèves acceptent de mettre en place cette permanence.

A ce moment, seront données les listes de matériels à apporter à la rentrée.

Modalités pour le jour de la rentrée

Élémentaire : Les parents accompagneront leurs enfants devant leur classe. Les listes des classes seront affichées dans la cour et devant les salles le jour de la rentrée.

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 savent se diriger dans les locaux. Une attention particulière sera portée aux élèves de CP.

Maternelle : Les parents accompagneront leurs enfants jusqu'à leur classe, et ce, tout au long de l'année.

Les listes des classes seront affichées dans la cour, côté rue du Thym, ainsi que devant les salles de classe.

Concernant les élèves de petite section, nous proposons aux parents une rentrée échelonnée. L'idée est de limiter le nombre d'élèves de petite section dans un souci de confort et de bienveillance pour prendre en compte la sensibilité de chacun.

Voici l'emploi du temps envisagé :

- 9h15 : accueil de la moitié des élèves de PS, les autres élèves de la classe (MS ou GS) seront déjà arrivés.
- 10h05 : départ pour la maison de la première moitié des PS.
- 10h55 : accueil de la deuxième moitié des PS.
- 11h45 : départ pour la maison des PS.

Cette organisation est soumise à l'adhésion des parents et ne revêt pas de caractère obligatoire.

Ces derniers seront informés par courriel de l'heure d'arrivée de leur enfant le lundi 31 août.

Les parents ne pouvant pas suivre cette organisation sont invités à envoyer un courriel pour informer l'école.

Relation école – familles

- Accueil des nouveaux arrivants
 - Pour la quatrième année, un projet passerelle a été mis en place avec les crèches de Restinclières et de Beaulieu. Les futurs élèves de PS ont pu vivre un moment de classe.
 - **Pour les nouveaux élèves et leurs parents, une visite de l'école et une réunion d'information en présence des maitresses de PS et de la directrice, aura lieu jeudi 25 juin à 18h.** Les enfants pourront découvrir leur nouvel environnement et les parents se familiariser avec l'école et poser leurs questions relatives à la rentrée.
 - Les parents élus demandent s'il serait envisageable d'accueillir également les enfants des assistantes maternelles de Restinclières au même titre que la crèche.
Réponse : cela peut être proposé aux enseignants pour l'année prochaine, les assistantes maternelles sont invitées à se rapprocher du directeur pour en faire la demande.

- Parents notifiés pour le LSU (Livret Scolaire Unique).

La directrice invite les parents des élèves du CP au CM2 à se connecter pour consulter, télécharger et signer le LSU de leur enfant dès début juillet. Une copie du LSU sera conservée dans le dossier de l'élève.

- Bureau électoral pour les élections des représentants de parents d'élèves.

La directrice sollicite les membres actuels pour la mise sous pli des futurs bulletins de vote.

Pour rappel : très peu de votes à l'urne, ce qui oblige la présence de personnes pendant 4 heures consécutives.

Dans un souci de simplification, un vote exclusivement par correspondance est proposé.

- Vote pour une modalité de vote exclusivement par correspondance : non = 0 - oui = 20 - absentions = 0.
- Vote pour une modalité de vote exclusivement numérique si cela est proposé dans des

conditions satisfaisantes (tarif, respect des lois RGPD, praticité ...) : 0 non - 16 oui - 4 absentions.

Fournitures scolaires :

Les parents seront sollicités pour l'achat de fournitures scolaires en fonction des niveaux (matériel individuel). Certains niveaux de classe proposent une liste commune qui vous sera envoyée par mail cet été. Une liste complémentaire propre à chaque classe vous sera ensuite distribuée à la rentrée.

L'APE va proposer aux parents qui le souhaitent l'accès à un site d'achats groupés :

Il s'agit d'un partenariat avec un site spécialisé dans la vente en ligne de fournitures scolaires. Déjà utilisé par plusieurs parents, ce site présente des avantages pratiques et économiques, ainsi que des bénéfices liés à l'usage d'un code associatif.

2. VIE PÉDAGOGIQUE

2.1 Bilan des actions pédagogiques et perspectives

Projets par classe

CLASSE	PROJETS MENÉS EN P4 et P5
PS MS Mme COUMANS	Projet fruits, chorale, bibliothèque, Ecole dehors : sortie pédagogique au petit bois Projet avec Samplay : deux interventions de Samuel pour la construction avec du gros matériel, et achat de gros matériel pour réinvestir dans la cour
PS MS Mme PORTALIER Mme CAVALIER Mme RIC	Projet fruits, chorale, bibliothèque, Ecole dehors Projet avec Samplay : deux interventions de Samuel pour la construction avec du gros matériel, et achat de gros matériel pour réinvestir dans la cour Carnaval de Binche avec les parents de Saona
PS GS Mme CAVALIER Mme PERIE	-Projets fruits : collation du matin -Chorale (et danse en lien) -Bibliothèque -Projet avec Samplay : deux interventions de Samuel pour la construction avec du gros matériel, et achat de gros matériel pour réinvestir dans la cour -fin du cycle patinoire GS -Fête des mères et fêtes des pères (création artistique, projet d'écriture et émotions) -Apprentissage de la Flash Mob pour la fête de l'école -Apprentissage d'un chant à la guitare avec la maman de Pablo sur une matinée puis présentation devant les GS de Mme Blaquièrre et PS MS Mme RIC -Carnaval de Binche avec les parents de Saona
PS MS GS Mme MARTEL	Chorale avec Mme Portalier Ecole dehors. Elevage de papillons. Construction de cabanes. Théâtre d'ombre et cinéma en plein air.

	Projet avec Samplay : deux interventions de Samuel pour la construction avec du gros matériel, et achat de gros matériel pour réinvestir dans la cour -Carnaval de Binche avec les parents de Saona -Apprentissage de la Flash Mob pour la fête de l'école<
MS GS Mme GARDEAU Mme CAVALIER Mme RIC	Chorale avec Mme Portalier Goûter partagé en P4 et P5 avec comme projet de découvrir l'alimentation saine et équilibrée Bibliothèque Projet avec Samplay : deux interventions de Samuel pour la construction avec du gros matériel, et achat de gros matériel pour réinvestir dans la cour Fête des mères et fêtes des pères (création artistique, projet d'écriture et émotions) Apprentissage de la Flash Mob pour la fête de l'école Carnaval de Binche avec les parents de Saona
GS CP Mme BLAQUIERE	Fruits à la récré, Chorale pour les GS avec représentation devant les parents, bibliothèque Handball et tennis en P4 / P5 cross de l'école flashmob Les incorruptibles avec vote pour l'album préféré
CP Mme CARRERAS	Bibliothèque. Cycle handball pour la classe entière et cycle tennis. Projet « contes » : intervention d'un conteuse en classe sur une matinée, intervention d'une illustratrice avec activité d'arts sur un après-midi, visite à la médiathèque de Castries avec différents ateliers lecture/création autour du conte. Flashmob. Projet « la vie autrefois » Les Incorruptibles : lecture d'albums sur l'année et vote pour choisir son album préféré Cross de l'école
CP-CE1 Mme GAY et Mme ROUXEL	Bibliothèque Cycle handball pour la classe et tennis pour le CP Intervention de l'infirmière scolaire sur la sensibilisation à l'hygiène dentaire. Journée des langues. Sorties pédagogiques organisée avec les écologistes de l'Euzière sur le thème des 5 sens, de la musique, de la botanique, l'observation d'insectes et la construction de cabanes. Projet jardin avec la classe de CE1, le périscolaire et le centre aéré (fin) Deuxième intervention de l'illustratrice : travail de la gouache sur toile de peintre. Flashmob Cross Matinée d'ateliers cuisine.
CE1 Mme DAYET	Fin du projet des incorruptibles. Finalisation de notre galerie d'art. Projet jardin avec la classe de CP-CE1, le périscolaire et le centre aéré. Préparation de la présentation des projets de l'année aux parents de la classe. Flashmob.
CE1 CE2 Mme PAECH	Bibliothèque Cycle handball Tournoi de Handball pour les CE2 : rencontre entre 6 écoles Visite de la Grotte des Demoiselles et atelier pédagogique sur le thème de l'eau et de la formation des grottes
CE2 Mme	Bibliothèque Projet : Chantons à Hauteur d'enfants en lien avec le conservatoire de Montpellier

ROQUES-MEYNIER	(10 interventions en musique + 2 concerts à la Cité des Art + 2 concerts pour les élèves des 11 classes de l'école) Visite du Jardin des plantes de Montpellier et du Peyrou Tournoi de Handball : rencontre entre 6 écoles Visite de la Grotte des Demoiselles et atelier pédagogique sur le thème de l'eau et de la formation des grottes
CM1 Mme KOPP Mme MERCIER Mme CHABALIER	Bibliothèque Projet musique : Chantons à Hauteur d'enfants en lien avec le conservatoire de Montpellier (10 interventions en musique + 2 concerts à la Cité des Art+ 2 concerts pour les élèves des 11 classes de l'école) Cycle handball clôturé par un tournoi inter écoles Participation au festival CineMed avec visionnage de deux courts métrages « Capitaine » portant sur la difficulté à s'intégrer lorsque l'on vient d'un milieu différent. Participation à la 37è édition des Incorruptibles (prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs)
CM1 CM2 MME FERARY et Mme ROUXEL	• Participation au festival CineMed avec visionnage de deux courts métrages « Capitaine » portant sur la difficulté à s'intégrer lorsque l'on vient d'un milieu différent. • Projet Habitat avec l'association A.R.B.R.E 13/14 mars (+ 11/04 conférence à Beaulieu) • Cycle handball • Piscine pour les CM2 avec M. Geynet en période 2 • Patinoire pour toute la classe avec les grandes sections. • cycle rollers Pour les cm2 : • Participation au Rallye Jeune Citoyen initié par M. Lecerf, adjoint a la mairie de Restinclières. • Intervention sur la puberté (29/06) avec une enseignante du collège • Intervention sur la découverte de l'allemand avec une enseignante du collège
CM2 M GEYNET	Participation au festival CineMed avec visionnage de deux courts métrages « Capitaine » portant sur la difficulté à s'intégrer lorsque l'on vient d'un milieu différent. Projet : Chantons à Hauteur d'enfants en lien avec le conservatoire de Montpellier (10 interventions en musique + 2 concerts) Cycle handball + tournoi inter écoles Projet théâtre : les aventures d'Ulysse Piscine avec passation du pass nautique interventions avec une enseignante d'allemand du collège de Castries Cycle rollers Réalisation d'une vidéo composée de saynètes sur le thème « Comment gérer un conflit à l'école ? », puis intervention dans les classes Participation des CM2 au Rallye Jeune Citoyen initié par M. Lecerf, adjoint à la mairie de Restinclières Intervention sur la puberté avec une enseignante du collège.(le 29 juin) Apprendre à résoudre les conflits : messages clairs et résolution collective au sein du conseil d'élèves Participation à la vie collective : conseil d'élèves pour échanger, proposer, débattre et voter
ECOLE en général	Cross de CP à CM2 : 200 élèves Participation à la fête des élèves Participation au flashmob de fin d'année

Question des parents : Le cross organisé par l'école est une initiative appréciée. Certains parents se demandent s'il serait envisageable de développer davantage les activités sportives en proposant, par exemple, une journée d'olympiades ou un événement similaire permettant aux élèves de participer à différentes épreuves sportives ?

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour l'intérêt porté aux activités sportives de l'école et se réjouit du succès du cross, qui est effectivement un moment fort de l'année.

L'organisation de tels événements (comme le cross ou la fête de l'école) demande un investissement humain et logistique considérable en amont. Actuellement, ces projets reposent entièrement sur le bénévolat des enseignants et d'un nombre restreint de parents d'élèves. Faute de forces vives supplémentaires, il est malheureusement impossible de multiplier ce type de manifestations à la demande sans risquer de surcharger les équipes.

Par ailleurs, les projets menés tout au long de l'année répondent à des objectifs pédagogiques précis et mûrement réfléchis par les enseignants. L'organisation d'olympiades ne fait pas partie des priorités pédagogiques retenues pour le moment. L'école reste cependant ouverte à toute nouvelle implication des familles pour pérenniser et faire vivre au mieux les beaux projets déjà existants.

L'initiative de l'APE qui propose d'offrir une compote ou un verre de jus de fruit après la course est accueillie très favorablement.

Les enseignants suggèrent un fruit frais ou un fruit sec afin de générer moins de déchets et d'enrichir le compost de l'école !

Financement bus :

A partir de septembre 2026, ce sera la Mairie qui prendra en charge les sorties auparavant financées par la Métropole grâce au dispositif des bus du savoir.

Le nombre de sorties financées est en cours de décision, mais celles faisant partie du programme scolaire seront assurées (piscine notamment) avec une contrepartie financière de la Métropole.

Remerciements

L'ensemble de l'équipe remercie très chaleureusement tous les parents qui se sont portés volontaires pour encadrer et faire vivre les événements qui ont jalonné cette année scolaire.

L'équipe remercie également les initiatives et le soutien de la mairie toute au long de cette année : les prêts de salle, la mise à disposition et l'aide à l'installation de matériel pour le cross sans oublier la préparation de la journée du souvenir, le rallye citoyen et la remise des dictionnaires, organisées pour les élèves de CM2.

Enfin, l'école adresse ses remerciements à l'Association des Parents d'Élèves pour sa participation active à la vie de l'école (achats de goûter à Noël et à la fête des élèves, aide à l'organisation...) et l'organisation d'événements pour rapporter des fonds destinés à financer les projets à destination de nos élèves.

Un très grand merci à tous pour votre implication dans la vie de l'école !

2.2 Aides, Élèves à besoins éducatifs particuliers

- Pour les élèves en difficulté scolaire, en plus des APC, des PPRE ont été proposés pour pallier certaines difficultés dans les domaines des mathématiques et de l'apprentissage de la langue.
- L'école a également pu bénéficier de l'intervention du RASED dans le domaine des mathématiques et du français.

- L'aide aux devoirs a été mise en place les lundis et jeudis de 17h15 à 18h00, assurée par deux enseignantes de l'école. Le dispositif sera reconduit l'an prochain.
- Deux stages de réussite ont eu lieu pour le cycle 2 pendant les vacances de février et d'avril.
- Un dernier stage est prévu au mois d'août pour les élèves CE2 CM1 prioritairement.

3. SANTÉ, SÉCURITÉ, ÉQUIPEMENTS

3.1 Santé et sécurité : surveillance des temps de sieste et protection de l'enfance

Modalités de surveillance des temps de sieste

Question des parents : Afin de répondre aux interrogations de certains parents d'élèves, pouvez-vous nous indiquer quelles sont les modalités de surveillance des dortoirs ? Quelles mesures sont mises en place afin de garantir la sécurité des enfants pendant ce temps-là ?

Le temps de sieste et de repos est un moment clé de la journée des jeunes enfants, et sa sécurité fait l'objet d'un protocole strict.

Cadre réglementaire : Conformément aux directives institutionnelles, la surveillance du dortoir est permanente, active et visuelle. Durant toute la durée de la sieste, un personnel (enseignant ou ATSEM) doit être physiquement présent dans le dortoir et avoir une vue directe et permanente sur l'ensemble des lits. Un autre personnel (enseignant ou ATSEM) est présent dans le dortoir ou la pièce adjacente (avec porte ouverte) afin de pouvoir intervenir ou prendre le relai en cas de problème (incident de propreté, maladie...).

Les représentants des parents d'élèves relaient des inquiétudes des parents : Comment être sûrs que le cadre réglementaire est bien appliqué ? L'ATSEM est-elle habilitée à surveiller un dortoir ? Qui est son responsable hiérarchique ?

Réponse : L'équipe comprend les inquiétudes des parents concernant la surveillance des temps de sieste, en particulier au regard du contexte national actuel qui nous rappelle combien il est important d'être vigilant sur les questions de sécurité des jeunes enfants.

- L'ATSEM est habilitée autant que l'enseignant à surveiller le temps de sieste mais l'enseignant reste responsable de sa classe et de la sécurité de ses enfants. En aucun cas les enfants ne peuvent être laissés seuls dans le dortoir.
- Le supérieur hiérarchique des ATSEM est le responsable du service périscolaire (la mairie). Durant le temps scolaire, les ATSEM sont placées sous la responsabilité du directeur d'école qui organise les services. Le directeur est habilité à venir vérifier l'organisation des services dans les classes/dortoirs.

Protection de l'enfance

Question des parents :

Nous souhaiterions connaître la procédure appliquée par l'école lorsqu'un parent signale des faits d'attouchements ou de comportements à caractère sexuel inappropriés entre élèves :

Quelles sont les démarches mises en œuvre pour protéger les enfants concernés, évaluer la situation et assurer un suivi dans le temps ?

Par ailleurs, lorsqu'une vigilance particulière est identifiée, quelles modalités de transmission de l'information sont prévues entre les différents professionnels de l'école (enseignants, direction, etc.), notamment lors d'un changement de classe ou d'année scolaire, afin d'assurer la continuité du suivi et de la prévention ?

Réponse : A l'école, nous accueillons des enfants en plein développement psychomoteur et social. Voici la démarche adoptée lorsqu'un comportement inapproprié ou une interaction physique inadaptée entre élèves nous est signalé(e) ou constaté(e) :

- **Évaluation de la situation** : Les enseignants, en lien avec la direction et les professionnels de santé/psychologues de l'école analysent le contexte.

S'il s'agit d'un comportement lié à la curiosité naturelle du jeune âge, il fait l'objet d'un rappel immédiat à la règle de manière bienveillante mais ferme ("ton corps t'appartient, le corps des autres leur appartient", etc.).

S'il s'agit d'un signal d'alerte plus lourd (comportement répété ou sexualisé), le protocole rigoureux de protection de l'enfance est activé (information immédiate de l'Inspecteur, lien avec le psychologue de l'éducation nationale et recours aux services sociaux de la DSDEN ou au procureur si la gravité des faits le requiert.). Pour les situations graves, ce sont les autorités compétentes qui assurent la protection et le suivi des enfants concernés.

- **Information des familles et proposition d'accompagnement** :

Pour les autres situations, un dialogue est mis en place avec les familles des enfants concernés. L'école transmet les coordonnées du psychologue de l'éducation nationale pour accompagner les familles. Ces situations font l'objet d'une vigilance particulière au sein de l'école et sont suivies par l'Inspecteur de l'Education Nationale en lien avec le psychologue scolaire.

- **Continuité du suivi et transmission** : Pour les élèves nécessitant une vigilance particulière, l'information ne se perd pas d'une année sur l'autre. Le secret professionnel partagé permet une transmission confidentielle et sécurisée entre la direction, les enseignants actuels et les futurs enseignants lors des conseils de cycles ou des réunions de liaison de fin d'année. L'Inspecteur et/ou les services sociaux, selon la gravité de la situation, gardent également trace de tous les incidents signalés. Cela garantit un suivi continu, adapté et sans rupture, afin de maintenir un cadre sécurisant pour l'enfant au fil de sa scolarité.

Les parents demandent comment les enseignants jugent qu'une situation est grave ou non ? sur quoi se basent-ils ?

Réponse : Les situations sont évaluées en équipe avec l'aide du directeur en s'appuyant sur le Guidelines pour les Comportements Sexuels Problématiques (CSP) chez les mineurs de moins de 12 ans (consultable via le lien : <https://criavs.chu-montpellier.fr/fileadmin/medias/Publications/guidelines-pour-les-comportements-sexuels-problematiques-csp-chez-les-12ans-dept34.pdf?shem=rims pwouoe>).

Au moindre doute, l'IEN et la psychologue scolaire sont sollicités pour aider à la décision.

Précision : Si l'enfant dit quelque chose à son parent il doit également le dire aux enseignants pour transmettre des informations. Nous devons travailler de pair pour être au courant des événements. S'il se passe quelque chose à l'école, que ce soit sur temps scolaire ou périscolaire, c'est aux parents de communiquer après que leur enfant se soit confié et de s'assurer que tous les acteurs soient informés des faits. En effet, étant informés, les enseignants et les agents de mairie peuvent apporter une attention particulière à un ou plusieurs enfants selon les faits.

Question des parents : Les enseignants bénéficient-ils d'une formation ou d'un accompagnement spécifique leur permettant de distinguer des comportements pouvant relever de la curiosité ou de la découverte du corps chez l'enfant, de situations nécessitant une vigilance particulière ?

Les enseignants sont formés à la psychologie du jeune enfant. À l'école maternelle, l'exploration, la curiosité et les questions autour du corps (comme les "jeux de docteur") relèvent d'une étape normale et universelle du développement. Les professionnels de l'école savent faire la distinction entre cette curiosité naturelle et des attitudes qui traduiraient un mal-être ou une situation de danger nécessitant une vigilance accrue.

Pour les situations délicates, les enseignants sont accompagnés par l'équipe de circonscription et les partenaires de santé de l'Éducation nationale : médecin de PMI, infirmière scolaire et psychologue scolaire notamment. Ils disposent également d'outils pour évaluer les situations sensibles comme le Guidelines pour les Comportements Sexuels Problématiques (CSP) chez les mineurs de moins de 12 ans présenté ci-dessus.

Pour aller encore plus loin et affiner nos postures, l'équipe enseignante a sollicité pour l'an prochain une **formation spécifique EVAR** (*Éducation à la Vie Affective et Relationnelle*).

Cette formation institutionnelle permettra à toute l'équipe d'actualiser ses compétences pour :

1. Accompagner au mieux le développement des élèves dans un cadre serein et respectueux.
2. Poser des mots adaptés aux enfants de maternelle et d'élémentaire pour faire de la prévention au quotidien (notion de consentement, respect de l'intimité soi et des autres).
3. Harmoniser nos outils de repérage et de réaction face aux signaux faibles, en lien étroit avec les familles et les partenaires de santé de l'Éducation nationale : médecin de PMI et psychologue scolaire notamment »

Organisation lors d'épisodes de pluie ou de fortes chaleurs

Question des parents : Quelles solutions sont envisagées pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi lors des épisodes de pluie ou de fortes chaleurs ? Au regard de leur capacité, les préaux semblent en effet limités pour accueillir tous les élèves en même temps.

- En cas de fortes chaleurs : Les élèves sont en récréation par groupe de 3 classes maximum. Ainsi, en cas de fortes chaleurs, les élèves ont suffisamment de place sous les 3 grands micocouliers, les muriers platanes et les 2 préaux pour rester à l'ombre. En outre, des brumisateurs ont été installés par la mairie, ce qui permet aux élèves de se rafraîchir comme ils le souhaitent en toute sécurité. Les récréations sont également raccourcies en cas de fortes chaleurs.
- En cas de pluie : En cas de pluie les classes qui le souhaitent s'organisent pour sortir en alternance sous les 2 préaux, les autres classes restent en classe. Les récréations sont également raccourcies en cas de fortes pluies ou supprimées lors des épisodes cévenols.

PAI

Un point sera fait en début d'été sur les PAI et un mail sera envoyé aux parents concernés afin qu'ils réactualisent ou reconduisent le PAI de leur enfant.

L'objectif est que le PAI soit le plus rapidement opérationnel à la rentrée.

Les nouveaux élèves seront également invités à constituer les PAI.

Entretien et travaux

L'école remercie la Mairie, Cyril et Serge pour l'ensemble des travaux réalisés au quotidien.

Merci également pour l'aménagement du Micocouliers dans la cour élémentaire et la mise en place des brumisateurs dans les 2 cours. Ces 2 aménagements rendent les cours très agréables !

Une liste de travaux sera transmise à la Mairie.

Ci-dessous les demandes un peu plus importantes :

- Mur de la classe 11 (fuites sous décennale) : en litige avec l'entreprise on persiste !!
- Système de fermeture du stade : à revoir pour la rentrée
- Passage sous le grillage au niveau du stade : un espace permet actuellement à un chien de passer. Il est proposé d'installer une barrière à l'envers pour bloquer le passage. La mairie en informe les services techniques.
- Couvrir les barres et plaques de fer qui apparaissent sur les façades et en priorité celles qui sont saillantes et peuvent représenter un danger pour les élèves : La mairie en informe les services techniques pour intervention cet été.

4. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Voici un point intermédiaire de la coopérative scolaire :

Les chiffres présentés sont une estimation au plus près des comptes de l'année scolaire 2025-26. En effet, ils tiennent compte des dernières factures qui n'ont pas encore été payées par la coopérative scolaire.

Le total des charges s'élève à 23 000 euros, soit 2 700 euros de moins que prévu dans le budget.

Ces 23 000 euros sont composés de :

- 3 800 euros de dépenses par les 14 classes sur des « petits projets », soit 1 100 euros de moins que prévu dans le budget
- 9 400 euros de dépenses en gros projets (Théâtre, cirque, Handball, Samplay, Grotte des Demoiselles, Ecologistes de l'Euzières....), soit 1 200 euros de moins que prévu dans le budget
- 8 700 euros pour la classe de découverte des CE1 de Mme Dayet, soit 200 euros de plus que prévu dans le budget
- 1 100 euros de dépenses diverses (Assurance, livre de Noël, frais bancaires, matériel de sport, Cross, Fête des élèves...), soit 600 euros de moins que prévu dans le budget

Le total des recettes s'élève à 20 000 euros, soit 2 800 euros de plus que prévu dans le budget.

Ces 20 000 euros sont composés de :

- 3 400 euros de cotisations parents en début d'année, soit 100 euros de moins que prévu dans le budget
- 2 400 euros de gains sur les photos de classe soit 400 euros de plus que prévu dans le budget
- 7 100 euros de dons de l'APE « Les p'tits Rasclets » soit 2 100 euros de plus que le budget
- 7 100 euros pour la classe de découverte des CE1 de Mme Dayet, soit 400 euros de plus que prévu dans le budget

- A noter : la subvention de la mairie de 3 500 euros n'est pas comptée dans ces recettes car elle a été versée avant l'arrêté des comptes de l'année précédente. Son montant est donc inclus dans le report à nouveau.

Au final, l'exercice se termine avec un déficit de 3 100 euros pour 8 600 euros prévu dans le budget.

Zoom sur la classe de découverte : la coopérative scolaire a participé à hauteur de 1 600 euros au projet soit 200 euros de moins que prévu dans le budget (150 euros sans les arrondis)

L'exercice est en cours et donc non définitif. Les comptes seront arrêtés le 30 juin et présentés au quibus des élections de parents d'élèves à la prochaine rentrée

L'APE versera un chèque de 4 000€. Merci pour les enfants !

5. QUESTIONS DIVERSES

Questions des parents à la mairie :

- Certains enfants nous rapportent que les règles appliquées pendant le temps de restauration semblent varier selon les services ou selon les adultes encadrants (par exemple concernant l'autonomie des enfants pour se servir, demander à être resservis, etc.).

Existe-t-il des directives, un projet éducatif ou un règlement commun encadrant le déroulement du repas pour l'ensemble des enfants ?

Deux fonctionnements différents au sein du service : un document est mis en place en début d'année pour expliquer le fonctionnement aux agents, avoir des services homogènes et favoriser l'autonomie. Des barquettes sont disposées sur la table et les enfants se servent, la barquette étant pour 6, le but premier est le partage : ils doivent faire attention à partager entre eux, s'assurer que chacun est pris sa part.

Les enfants peuvent ensuite se resservir en autonomie (toujours en partageant grâce à la barquette), puis mise en commun et les animateurs peuvent proposer de se resservir encore une fois.

- Certaines familles de petite section et de CP, nous ont fait part des difficultés rencontrées par leur enfant lors des premiers temps de cantine. Le fait de se retrouver dans un nouvel environnement, parfois sans leur ATSEM de référence ni adulte connu, peut être source d'angoisse pour certains enfants.

Quelles dispositions sont prévues pour accompagner ces élèves lors de leur arrivée à la cantine en début d'année scolaire ? Un accompagnement spécifique est-il mis en place pour faciliter leur adaptation et les rassurer durant cette période ?

Les équipes sont sensibilisées lors de la réunion de rentrée. Sur les premières semaines, les ATSEM assure un accompagnement avec une attention particulière pour les plus petits. Si des problématiques persistent, contact avec la famille pour trouver des solutions, comprendre les besoins de l'enfant.

Pour aider les futurs CP à s'adapter : Les GS vont manger dans la cantine des élémentaires en fin d'année afin de se préparer au CP et à ce changement du temps méridien.

- Suite à la réunion que nous avons eu avec la Mairie et la Métropole au sujet de la sécurité aux abords de l'école, pouvez-vous nous indiquer où en sont les réflexions pour le stationnement et la circulation côté élémentaire ?

Réunion en début d'année 2025 2026 avec les parents sur ces points de sécurité, des demandes

ont été faites auprès du pôle Cadoule Béranger de la Métropole ?

Ils vont solliciter un RDV pour avancer sur cette problématique de dépôt des enfants devant l'élémentaire. Un des éléments possibles : mettre les poubelles ailleurs pour améliorer la situation mais situation non parfaite sur le long terme.

L'urgence c'est de recontacter les nouvelles équipes et insister auprès de la Métropole (de manière conciliante ?

- Des parents ont constaté à plusieurs reprises que l'horaire du ramassage des bennes pour le verre était concomitant avec l'arrivée des élèves à l'école, posant des problèmes de sécurité. Est-il possible de décaler ces horaires de ramassage ?

La question s'est déjà posée, la demande a déjà été faite. Cela avait été respecté pendant un temps. Une demande a été retransmise avec les horaires de l'école pour s'assurer du respect continu de cette règle.

Encore un point : si les poubelles changent de place cela règlera en partie le problème précédent et celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h33.

La directrice

Mme KOPP

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'KOPP' with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire de séance

Mme CAVALIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CAVALIER' with a large, looping initial 'C'.